



L’UIC publie les “Exigences des entreprises ferroviaires pour la mise en place des Corridors de fret ferroviaires européens”

(Paris, 11 février 2014) Au printemps dernier, l’UIC a lancé un projet visant à rationaliser les processus à travers l’ensemble des entreprises ferroviaires et des corridors, en vue de relayer efficacement le message des entreprises ferroviaires (EF) au sein des structures de corridor prévues par le règlement européen n° 913/2010.

Les entreprises ferroviaires: DB Schenker Rail, BLS, FS/Trenitalia, SNCF, CFL multimodal, Captrain, Rail Cargo Austria, Rail Cargo Hungaria, B Logistics, SBB, CP, PKP, en collaboration avec l’Union internationale des Chemins de fer (UIC), ont le plaisir de présenter le document intitulé “*Requirements of Railway Undertakings for the Implementation of European Rail Freight Corridors*” (RFCs).

Ce document énumère les sujets prioritaires à faire progresser sur l’ensemble des corridors:

- étude de marché sur le fret ferroviaire
- goulots d’étranglement
- interopérabilité réglementaire et opérationnelle
- coordination des travaux d’infrastructure
- procédures de gestion des circulations
- utilisation du système de coordination des sillons
- définition et rôle du guichet unique
- enjeux organisationnels
- paramètres des trains
- document de référence corridor harmonisé
- paramètres harmonisés pour les redevances d’accès
- sites internet “corridors” facilement consultables

Ces différents thèmes sont analysés au regard de leur importance pour le développement du fret ferroviaire et assortis chacun de propositions de mise en oeuvre. On pourra distinguer trois catégories d’impératifs:

- 1) Amélioration de la coopération entre gestionnaires d’infrastructure (GI) et EF pour assurer une prise en compte suffisante de la vaste expérience acquise par les EF sur le secteur logistique et les clients situés en bout de chaîne.

- 2) Amélioration de la coopération entre gestionnaires d'infrastructure le long de tous les corridors de fret ferroviaire pour garantir la continuité du transport sur l'ensemble des réseaux RFC, en incluant les itinéraires affluents et alternatifs.
- 3) Harmonisation transfrontalière des processus et dispositifs techniques, opérationnels et administratifs le long de tous les corridors de fret ferroviaire et itinéraires affluents ou alternatifs, complétée par un mécanisme assurant un partage régulier des bonnes pratiques et enseignements acquis.

Les EF recommandent la mise en oeuvre des priorités recensées grâce à une implication plus forte des EF dans les instances de gestion et l'établissement de groupes de travail chargés d'examiner les sujets spécifiques concernant les EF et GI.

Les corridors de fret (RFC) ont pour finalité d'accroître la part de marché du rail sur le marché du fret européen en mettant à disposition un réseau dont les conditions d'utilisation permettront aux trains des EF Fret de circuler avec fiabilité et fluidité à travers les frontières. Tout retard pris dans l'avancement de ces questions pèsera sur les coûts et les performances qui représentent les critères majeurs du choix modal.

La brochure est accessible sous: <http://www.uic.org/spip.php?article3239>

CONTACT

Département Communication UIC: com@uic.org

Sandra Géhénot, Département Fret UIC: gehenot@uic.org